

DISPENSARE DIÉTÉTIQUE DE MONTRÉAL/

MONTREAL DIET DISPENSARY

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2023

**DISPENSARE DIÉTÉTIQUE DE MONTRÉAL /
MONTREAL DIET DISPENSARY
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2023**

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Situation financière	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 15
Renseignements complémentaires	16



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Dispensaire diététique de Montréal/Montreal Diet Dispensary

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers du Dispensaire diététique de Montréal/Montreal Diet Dispensary (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.





Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;





- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Sophie Houle CPA INC.

Montréal,
Le 30 mai 2023



DISPENSARE DIÉTÉTIQUE DE MONTRÉAL/MONTREAL DIET DISPENSARY

Résultats

Exercice clos le 31 mars 2023

Page 4

	2023	2022
Produits		
Subventions (Annexe A)	1 704 894 \$	1 485 021 \$
Revenus d'autofinancement (Annexe B)	566 879	159 692
Revenus d'intérêts	1 586	890
	2 273 359	1 645 603
Charges de fonctionnement		
Amortissement des immobilisations corporelles	14 172	11 369
Apports alimentaires (Note 11)	199 123	103 462
Assurances	17 813	15 724
Combustible et électricité	10 379	5 711
Communications et site web	549	2 931
Dons de vêtements et autres biens (Note 11)	33 645	-
Cotisations	9 844	19 648
Entretien et réparations	20 046	27 717
Fournitures de bureau et papeterie	8 281	8 923
Frais bancaires	4 535	5 008
Frais de déplacement et représentation	2 165	4 020
Frais de formation	4 913	10 542
Frais de gestion des placements	12 908	12 318
Matériel d'activités	4 860	3 563
Salaires et charges sociales	1 505 016	1 219 277
Services informatiques	25 700	43 749
Services professionnels	224 326	178 624
Taxes et permis	11 646	10 847
Télécommunications	7 002	5 905
	2 116 923	1 689 338
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant autres produits (charges)	156 436	(43 735)
Revenus de placements (Annexe C)	(14 810)	8 453
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	141 626 \$	(35 282) \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

DISPENSARE DIÉTÉTIQUE DE MONTRÉAL/MONTREAL DIET DISPENSARY

Évolution des actifs nets

Exercice clos le 31 mars 2023

Page 5

	Affectés aux aux projets spéciaux	Affectés aux travaux majeurs de l'immeuble	Investis en immo- bilisations	Non affectés	2023 Total
Solde au début de l'exercice	123 523 \$	334 194 \$	150 730 \$	548 640 \$	1 157 087 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(56 917)	-	(14 172)	212 715	141 626
Investissement en immobilisations	-	-	16 822	(16 822)	-
Affectations internes (Note 8)	28 394	115 806	-	(144 200)	-
Solde à la fin de l'exercice	95 000 \$	450 000 \$	153 380 \$	600 333 \$	1 298 713 \$

	Affectés aux aux projets spéciaux	Affectés aux travaux majeurs de l'immeuble	Investis en immo- bilisations	Non affectés	2022 Total
Solde au début de l'exercice	123 523 \$	178 580 \$	142 873 \$	747 393 \$	1 192 369 \$
Insuffisance des produits sur les charges	-	-	(11 369)	(23 913)	(35 282)
Investissement en immobilisations	-	-	19 226	(19 226)	-
Affectations internes (Note 8)	-	155 614	-	(155 614)	-
Solde à la fin de l'exercice	123 523 \$	334 194 \$	150 730 \$	548 640 \$	1 157 087 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

DISPENSARE DIÉTÉTIQUE DE MONTRÉAL/MONTREAL DIET DISPENSARY

Situation financière

31 mars 2023

Page 6

	2023	2022
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	305 056 \$	385 610 \$
Placements temporaires (Note 3)	1 099 140	920 352
Créances à recevoir (Note 4)	58 920	35 433
Stocks	8 015	27 211
Frais imputables au prochain exercice	28 069	27 525
	<u>1 499 200</u>	<u>1 396 131</u>
Immobilisations corporelles (Note 5)	153 380	150 730
	<u>1 652 580 \$</u>	<u>1 546 861 \$</u>
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (Note 6)	156 367 \$	167 840 \$
Apports reportés (Note 7)	197 500	221 934
	<u>353 867</u>	<u>389 774</u>
Actifs nets		
Affectés aux projets spéciaux (Note 8)	95 000	123 523
Affectés aux travaux majeurs de l'immeuble (Note 8)	450 000	334 194
Investis en immobilisations corporelles	153 380	150 730
Non affectés	600 333	548 640
	<u>1 298 713</u>	<u>1 157 087</u>
	<u>1 652 580 \$</u>	<u>1 546 861 \$</u>

Au nom du conseil d'administration,


_____, administrateur


_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

DISPENSARE DIÉTÉTIQUE DE MONTRÉAL/MONTREAL DIET DISPENSARY

Flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2023

Page 7

	2023	2022
Fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	141 626 \$	(35 282) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	14 172	11 369
Intérêts et distributions capitalisés au coût des placements	(32 033)	(32 213)
Gains sur cession de placements	(1 982)	(842)
Pertes non matérialisées sur les placements	48 825	24 618
	170 608	(32 350)
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (Note 9)	(40 742)	94 055
	129 866	61 705
Investissement		
Variation nette des placements temporaires	(193 598)	(6 644)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(16 822)	(19 226)
	(210 420)	(25 870)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(80 554)	35 835
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	385 610	349 775
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	305 056 \$	385 610 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. Forme juridique et objectifs de l'organisme

L'organisme est constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il est enregistré à titre d'organisme de bienfaisance et est conséquemment exempté des impôts sur le bénéfice. La mission de l'organisme est d'intervenir par la nutrition sociale auprès de femmes enceintes en situation de vulnérabilité pour favoriser la santé optimale du nourrisson, et ce, une femme enceinte, un nourrisson, une famille à la fois.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Constatation des produits**Apports**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Produits de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé alors que les produits de distribution de fonds et de dividendes sont constatés à la date de déclaration. Les gains (pertes) réalisé(e)s sur les placements sont constaté(e)s au moment où ils se produisent.

Autres produits

L'organisme constate les autres produits lorsqu'ils sont gagnés, c'est-à-dire lorsque les services ont été rendus ou que les produits ont été livrés et qu'il existe une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que les montants sont déterminés ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

2. Principales méthodes comptables (suite)**Apports reçus sous forme de biens et services**

Les dons sous forme de biens et services reçus à titre gratuit sont comptabilisés dans les états financiers à titre de produits et de charges lorsque leur juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Les bénévoles ont consacré de nombreuses heures afin de soutenir l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Régime de retraite

L'organisme participe à un régime de retraite interentreprises contributifs à prestations déterminées. Les versements faits au régime sont constatés en charge annuellement. La comptabilité des régimes à cotisations définies est appliquée pour la présentation des informations financières présentées dans les états financiers de l'organisme.

Stocks

Les stocks de coupons de lait et d'œufs et de vitamines, qui sont distribués à un prix nul, sont constatés au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode du solde dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Immeuble	2,5 %
Mobilier et équipement	20 %
Système téléphonique	20 %
Matériel informatique	30 %

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

2. Principales méthodes comptables (suite)**Instruments financiers***Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes à recevoir et des subventions à recevoir.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements dans des fonds d'investissement.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs.

3. Placements temporaires

	Coût	2023	2022
Dans des fonds d'investissement:			
- Marché monétaire	217 440 \$	217 440 \$	1 052 \$
- Titres à revenus fixes canadiens	545 686	514 948	503 625
- Titres à revenus fixes non canadiens	89 123	50 763	52 112
- Stratégies non traditionnelles	140 893	128 314	125 182
- Actions titres canadiens	74 983	88 481	95 334
- Actions titres américains	74 820	91 180	101 020
- Actions - Autres que nord-américaines	7 205	8 014	42 027
	1 150 150 \$	1 099 140 \$	920 352 \$

Le portefeuille de placements est géré par un gestionnaire de placements selon la politique de placements adoptée par l'organisme afin d'optimiser ses revenus de placements pour rencontrer ses obligations futures.

4. Créances à recevoir

	2023	2022
Subventions à recevoir	15 610 \$	6 000 \$
Comptes à recevoir	15 887	-
Taxes de vente à recevoir	27 423	29 433
	58 920 \$	35 433 \$

5. Immobilisations corporelles

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	52 222 \$	-	52 222 \$	52 222 \$
Immeuble	138 295	79 317	58 978	60 490
Mobilier et équipement	29 904	24 377	5 527	1 723
Système téléphonique	13 542	12 088	1 454	1 817
Matériel informatique	83 918	48 719	35 199	34 478
	317 881 \$	164 501 \$	153 380 \$	150 730 \$

6. Crédoiteurs

	2023	2022
Fournisseurs	22 147 \$	56 699 \$
Salaires et vacances courues à payer	134 220	111 141
	156 367 \$	167 840 \$

7. Apports reportés

Les apports reportés représentent des subventions et apports non dépensés qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinés à couvrir les charges de projet de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2023	2022
Solde au début	221 934 \$	200 879 \$
Moins: montants constatés à titre de produits de l'exercice	(221 934)	(298 945)
Plus: montants reçus au cours de l'exercice	197 500	320 000
Solde à la fin	197 500 \$	221 934 \$

Sommaire

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

- Mesure 13.1 Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion et la participation sociale	10 000 \$	16 463 \$
- Nourrir ensemble l'avenir des familles	-	179 421
Centraide		
- Fonds d'urgence pour demandeurs d'asile	75 000	-
Fondations privées	112 500	-
Deuxième Récolte Canada		
- Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire	-	26 050
	197 500 \$	221 934 \$

8. Affectations d'origine interne

Au cours de l'exercice, l'organisme a utilisé des sommes antérieurement affectées par le conseil d'administration. De plus, le conseil d'administration a résolu d'affecter un montant de 28 394 \$ aux projets spéciaux et de réaffecter le solde non utilisé des projets terminés. Ainsi, en date du 31 mars 2023, les affectations se détaillent comme suit:

	Solde au 31 mars 2022	Changement des affectations	Utilisations	Solde au 31 mars 2023
Actifs nets affectés aux projets spéciaux				
Planification stratégique	15 000 \$	(747) \$	(14 253) \$	-
Image de marque	75 000	27 947	(27 947)	75 000
Refonte du Blue Ribbon Babies – Bébés au ruban bleu (BRB)	33 523	(18 806)	(14 717)	-
Cuisine collective	-	20 000	-	20 000
	123 523 \$	28 394 \$	(56 917) \$	95 000 \$

Le conseil d'administration a résolu de modifier le libellé de l'affectation des actifs nets à l'acquisition et à l'entretien des immobilisations pour travaux majeurs de l'immeuble afin de mieux refléter l'utilisation prévue de ces sommes. De plus, il a résolu d'y affecter un montant supplémentaire de 115 806 \$ (155 614 \$ en 2022). Les actifs nets affectés aux travaux majeurs de l'immeuble s'élèvent donc en date du 31 mars 2023 à 450 000 \$.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectation d'origine interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

9. Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2023	2022
Créances à recevoir	(23 487) \$	71 832 \$
Stocks	19 196	(14 048)
Frais imputables au prochain exercice	(544)	(7 946)
Créditeurs	(11 473)	23 162
Apports reportés	(24 434)	21 055
	(40 742) \$	94 055 \$

10. Régime de retraite

L'organisme participe à un régime de retraite interentreprises contributifs à prestations définies lequel est administré par un autre organisme. Les prestations du régime sont capitalisées dans une caisse de retraite pour le bénéfice de tous les participants du régime. La cotisation de l'organisme versé au régime s'élève à 75 577 \$ (81 052 \$ en 2022). Puisqu'il s'agit d'un régime interorganismes pour lequel le montant d'obligation attribuable à chaque entité participante ne peut être quantifié, l'organisme n'est pas en mesure de comptabiliser ce régime comme un régime à prestations définies, et le comptabilise plutôt comme un régime à cotisations définies. Le rapport annuel du régime fournit des informations sur l'excédent ou le déficit du régime. Il n'y a aucun changement dans les éléments contractuels du régime.

11. Opérations non monétaires

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu, à titre de membre affilié de la Fondation OLO, des crédits pour l'achat d'œufs et de laits d'une valeur de 111 638 \$ (5 382 \$ en 2022). L'organisme a également reçu des placements en actions cotées en bourse d'une valeur de 206 505 \$ (19 804 \$ en 2022) ainsi que des dons de biens d'une valeur de 37 262 \$ (2 165 \$ en 2022). De plus, Moisson Montréal a distribué à l'organisme 5 229 kilogrammes de denrées représentant une valeur de 36 504 \$. Ces opérations ont été constatées à la valeur d'échange qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties.

12. Instruments financiers**Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2023 sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes à recevoir et aux subventions à recevoir.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

12. Instruments financiers (suite)**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est principalement exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des fonds d'investissement détenant des placements cotés en bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

	2023	2022
Annexe A - Subventions		
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal		
- Fonctionnement	419 414 \$	407 594 \$
- Mesure de santé publique 3.1 (SIPPE-SCEF)	162 818	162 818
- Mesure 13.1 Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion et la participation sociale	111 065	178 954
- Nourrir ensemble l'avenir des familles	179 421	70 579
Agence de la santé publique du Canada		
- Programme canadien de nutrition prénatale/PCNP	274 674	275 292
Emploi été Canada	9 196	4 195
Centraide		
- Fonctionnement	350 795	281 795
Crédits achats apports alimentaires - Fondation OLO (Note 11)	111 638	5 382
Montréal - Métropole en santé Conseil du Système alimentaire montréalais, plan d'action intégré 2020-2022	-	29 462
Fondation du Grand Montréal		
- Services aux familles	-	25 000
Deuxième Récolte Canada		
- Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire	26 050	43 950
Fondations privées	37 500	-
Autres subventions	22 323	-
	1 704 894 \$	1 485 021 \$

Annexe B - Revenus d'autofinancement

Dons	251 145 \$	134 022 \$
Dons en nature (Note 11)	280 271	21 969
Services d'expertises	20 662	826
Supervision de stages	2 100	2 625
Autres produits	12 701	250
	566 879 \$	159 692 \$

Annexe C - Revenus de placements

Intérêts et distributions de fonds mutuels	32 033 \$	32 229 \$
Pertes non réalisées sur les placements	(48 825)	(24 618)
Gains réalisés sur cessions de placements	1 982	842
	(14 810) \$	8 453 \$